



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** CP Avignon-Le Pontet

DÉCLARATION LIMINAIRE

CSA du jeudi 25 juin 2026

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les membres du Comité Social d'Administration (CSA),

FO Justice ALERTE !!!

Encore cet été, et malgré les relances répétées des représentants du personnel, **plusieurs agents souffrent de la chaleur sur leurs postes de travail.**

Comment demander aux personnels de donner le meilleur d'eux-mêmes quand certains ne disposent même pas de conditions leur permettant de se rafraîchir correctement, alors même que le gilet pare-balles, les rangers et l'ensemble des équipements de sécurité deviennent un véritable fardeau lors des fortes chaleurs ?!

Pourtant, au-delà des règles et des organisations de service, il est essentiel de ne pas perdre de vue la dimension humaine de nos missions. Les agents ne sont pas de simples matricules, ce sont des femmes et des hommes qui exercent un métier exigeant, souvent dans des conditions difficiles.

Cette prise en compte de l'humain n'est pas seulement une question de bon sens, elle constitue une obligation pour l'administration. L'article L.811-1 du Code général de la fonction publique (CGFP) garantit à chaque agent des conditions de travail de nature à préserver sa santé et son intégrité physique. Cette exigence est également consacrée par les principes généraux de prévention applicables aux employeurs publics et renforcée par les dispositions récentes relatives à la prévention des risques liés aux épisodes de chaleur intense.

Respecter ces obligations, ce n'est pas uniquement appliquer des textes, c'est reconnaître que derrière chaque uniforme se trouve un agent qui doit pouvoir accomplir sa mission dans des conditions compatibles avec sa santé, sa dignité et sa sécurité, et notre établissement ne peut s'affranchir de cette réalité humaine.

Les personnels ne demandent pas un traitement de faveur, ils demandent simplement de pouvoir travailler dans des conditions dignes et compatibles avec les exigences de leurs missions.

À cela s'ajoute un fléau qui ne cesse de s'aggraver :

LA SURPOPULATION PÉNALE

Chaque jour, les agents doivent gérer des détenus toujours plus nombreux, toujours plus exigeants et parfois toujours plus instables. Cette pression constante entraîne mécaniquement une hausse des tensions, des agressions et des passages à l'acte violents.

- > **Comment garantir la sécurité quand 3 détenus doivent cohabiter dans des espaces prévus pour 2 ?!**
- > **Comment maintenir l'ordre quand les coursives débordent et que les mouvements deviennent toujours plus complexes à gérer ?!!**

CETTE SURPOPULATION N'EST PAS UN PHÉNOMÈNE PASSAGER, ELLE S'EST INSTALLÉE, ENRACINÉE ET RIEN NE LAISSE PENSER QUE SA FIN SOIT PROCHE.

Le CP d'Avignon-Le Pontet est composé de plusieurs structures, un Quartier Centre de Détention (QCD), une Structure d'Accompagnement vers la Sortie (SAS), un Quartier de Semi-Liberté (QSL), un Quartier Mineurs (QM), ainsi que deux quartiers Maison d'Arrêt (QMA).

Or, ce sont bien ces deux QMA qui concentrent aujourd'hui les plus fortes tensions. Les derniers chiffres dont nous disposons faisaient apparaître, une population pénale proche de **700 détenus pour une capacité d'environ 375 places**. Même si ces chiffres évoluent quotidiennement, ils traduisent une réalité connue de tous, depuis plusieurs mois, les QMA évoluent autour d'un taux d'occupation avoisinant les **190 %**.

Lorsque des agents travaillent sous de fortes chaleurs dans un établissement dont les QMA évoluent depuis plusieurs mois autour de 190 % d'occupation, la question n'est plus seulement organisationnelle, elle devient une question de santé et de sécurité au travail engageant directement la responsabilité de l'administration.

Aucun établissement ne peut durablement fonctionner dans de telles conditions sans conséquences pour les personnels. Derrière ces chiffres se cachent des cellules sur-occupées, des mouvements plus nombreux, une charge de travail toujours plus importante, des tensions permanentes et une exposition accrue aux incidents et aux agressions.

Un quartier d'isolement (QI) où les téléphones portables sont devenus monnaie courante. Une détention où les projections, les drones, les découvertes d'objets prohibés et parfois même d'armes artisanales deviennent presque banales. Et même si ces nouvelles ne sont déjà pas bonnes, une autre ombre plane sur notre établissement, **la future Maison d'Arrêt 3, qui remplacera l'actuel QCD**.

Derrière ce projet se cache une réalité simple, les personnels de surveillance, les personnels administratifs, les CPIP et les personnels techniques actuellement en poste ne suffiront pas à absorber durablement les nouvelles charges qui s'annoncent.

FO Justice le dit clairement aujourd'hui, ouvrir de nouvelles capacités de détention sans moyens humains à la hauteur reviendrait à aggraver des difficultés déjà bien réelles, il faut que :

- > **LES CHOSES CHANGENT POUR AVIGNON !**
- > **LES PERSONNELS CESSENT DE TRAVAILLER EN PERMANENCE SUR LE FIL DU RASOIR !!**
- > **LES CONDITIONS DE TRAVAIL S'AMÉLIORENT RÉELLEMENT !!!**
- > **LES PROBLÈMES D'HYGIÈNE SIGNALÉS A PLUSIEURS REPRISES, Y COMPRIS LA PRÉSENCE DE FIENTES DE PIGEONS DANS CERTAINS SECTEURS, SOIENT DEFINITIVEMENT RÉGLÉS !!!!**

Vous nous aviez promis sept personnels supplémentaires et la mobilisation des personnels et la détermination de **FO Justice** ont permis d'obtenir ces renforts, nous nous en félicitons. Mais au regard de ce qui nous attend, nous savons tous que ce n'était qu'une étape, le vrai combat, lui, ne fait que commencer.

Le bureau local **FO Justice**, continuera à se battre pour l'amélioration des conditions de travail des personnels, pour davantage de sécurité et pour des effectifs adaptés à notre établissement.

COMME NOUS L'AVONS TOUJOURS FAIT, NOUS SERONS PRÉSENTS SUR LE TERRAIN, AUX CÔTÉS DES PERSONNELS, POUR DÉFENDRE LEURS INTÉRÊTS, PORTER LEUR VOIX ET POUR AFFRONTER LES DÉFIS QUI ATTENDENT NOTRE ÉTABLISSEMENT.

PARCE QUE DERRIÈRE CHAQUE STATISTIQUE SE CACHENT DES FEMMES ET DES HOMMES QUI, DANS DES CONDITIONS PARFOIS EXTRÊMEMENT DIFFICILES, ACCOMPLISSENT UNE MISSION ESSENTIELLE AU SERVICE DE L'ÉTAT ET DES FRANÇAIS !

Les représentants **FO Justice** au CSA